

**Direction départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations**

Service Sécurité Sanitaire des Aliments

Dossier suivi par : Monsieur BERTHOMET Pascal
Tél. : 0553036706
Fax : 0553036798
Mél :

PJ : rapport d'inspection du 22/07/2011
Réf. interne : : 102407909116

Monsieur BOURGES cédric

RELAIS DE L'AURIVAL

24220 COUX-ET-BIGAROQUE

PERIGUEUX, le 22/07/2011

Objet : Transmission du rapport de l'inspection du 22/07/2011

Monsieur,

A la suite de l'inspection effectuée le 22/07/2011 par Monsieur BERTHOMET Pascal de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne dans l'établissement RELAIS DE L'AURIVAL situé 24220 COUX-ET-BIGAROQUE que vous exploitez, un rapport d'inspection reprenant les différents constats réalisés a été rédigé et vous est transmis ci-joint.

Ce rapport d'inspection ne fait état d'aucune non-conformité majeure sur les points inspectés par rapport à la réglementation citée en référence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de service Sécurité Sanitaire des Aliments


Dr. Vre Frédérique BONGRAIN